

Iudothèques

GARE AUX JEUX

Bâgé-Dommartin / Replonges



Catalogue complet
des jeux à emprunter





Règlement intérieur

Présentation des ludothèques

Les Ludothèques des Pôles petite enfance (PPE) situés à Bâgé-Dommartin et à Replonges sont gérées par la Communauté de communes Bresse et Saône.

La ludothèque est un lieu d'accueil, d'échanges et de rencontres où des jeux et des jouets sont mis à disposition des enfants et des adultes de tout âge. La ludothèque propose également des jeux aux assistants maternels et aux structures (multi-accueils, Relais assistants maternels (RAM), écoles, centres de loisirs, MARPA, accueil de jour Alzheimer, bibliothèques).

Elle a pour objet :

> le développement du jeu sur place ;

> le prêt de jeu ;

> les diverses animations possibles autour du jeu.

La ludothèque n'est pas un lieu de garderie mais un lieu de vie.

Les conditions d'adhésion

Article 1 - L'inscription à la ludothèque est obligatoire et gratuite pour toute location de jeux. Lors de celle-ci, la ludothécaire soumettra pour approbation le présent règlement intérieur et vous remettra une carte d'adhérent à présenter pour toute location de jeux.

Article 2 - Les accompagnateurs doivent impérativement ranger les jeux et les jouets qui ont été utilisés par les enfants.

Les jeux doivent être vérifiés avant d'être rangés. Tout jeu détérioré ou ayant des pièces manquantes doit immédiatement être signalé à la ludothécaire.

Article 3 - Les accompagnateurs ne sont pas seulement surveillants mais présents pour accompagner dans le jeu, s'impliquer auprès de l'enfant, l'aider à ranger les jouets utilisés et lui expliquer les règles de vie de la ludothèque.

Les animations

Article 4 - Des animations peuvent être effectuées auprès de différentes structures (écoles, centres de loisirs, MARPA, accueil de jour Alzheimer). Elles peuvent consister, entre autres, en une animation sur site ou en un accueil au sein de la ludothèque. Ces prestations sont préparées et fournies par la ludothécaire en concertation avec le personnel de la structure. Ces interventions sont réalisées durant les heures de travail de la ludothécaire, du lundi au vendredi. Ces prestations sont proposées gratuitement aux structures de la Communauté de Communes Bresse et Saône.

Article 5 - Des animations payantes peuvent être effectuées auprès de structures extérieures au territoire de la Communauté de Communes Bresse et Saône. Ces prestations, qui peuvent consister en un accueil au sein de la ludothèque, sont préparées et fournies par la ludothécaire en concertation avec le personnel de la structure. Le coût d'une telle prestation s'élève à 25 €/heure.

Le prêt de jeux

Article 6 - Le prêt de jeux n'est consenti qu'aux adhérents inscrits. Le prêt de jeu est réalisé sous la responsabilité de la personne référente désignée lors de l'inscription.

Article 7 - La ludothécaire conseille les adhérents dans leur choix de jeu. Des classeurs présentant les jeux dispo-

nibles et les tarifs de location sont mis à votre disposition dans les ludothèques.

Article 8 - Chaque structure peut emprunter 6 jeux pour une période de deux mois maximum et 3 jeux surdimensionnés pour une période de deux jours maximum.

Article 9 - Le montant de la location est fixé de 1 à 3 € et de 5 à 10 € pour les jeux surdimensionnés (une caution de 50 euros vous sera demandée pour les jeux surdimensionnés). Le règlement s'effectue à réception de la facture. Les jeux à piles sont prêtés sans piles.

Article 10 - Tout jeu doit être restitué dans la ludothèque où il a été emprunté. Certains jeux ne peuvent pas être empruntés et sont destinés à rester à la ludothèque.

Article 11 - Lors de l'emprunt, l'adhérent et la ludothécaire doivent inventorier le contenu des jeux à l'aide des récapitulatifs situés sur les boîtes.

Article 12 - Chaque adhérent est responsable du jeu qu'il emprunte et du choix de ses jeux. La ludothèque décline toute responsabilité en cas d'accident causé par l'utilisation d'un jeu ou d'un jouet et rappelle aux accompagnateurs qu'à l'égard des tout-petits, les jeux doivent être utilisés exclusivement sous leur surveillance.

Article 13 - En adhérant à la ludothèque, la structure s'engage à rendre les jeux et les jouets à la date prévue et dans l'état où elle les a empruntés.

Merci de :

> prendre soin des jeux et les rendre propres ;

> veiller à conserver et rendre intact les emballages ;

> ne pas faire d'échange de jeux ;

> signaler les pièces manquantes lors de la restitution.

Article 14 - Pour tout retard de restitution d'un jeu, une amende sera appliquée, correspondant au prix de la location par le nombre de semaine(s) de retard.

Article 15 - En cas de non-retour ou de détérioration partielle ou totale des jeux et jouets, la structure est tenue de rembourser les frais de réparation ou le jeu lui-même, au montant de sa valeur d'achat. En cas de refus, le recouvrement sera assuré par le comptable du Trésor Public, après émission d'un titre de recette.

Les règles de vie à la ludothèque

Article 16 - La ludothèque est un espace collectif dans lequel chacun respecte le jeu de l'autre. Chaque individu s'engage à respecter les personnes, le lieu, les jeux et le matériel.

Article 17 - Il est formellement interdit de manger, de boire et de fumer à l'intérieur des locaux.

Article 18 - La ludothécaire se réserve le droit de refuser la présence d'enfants, d'adolescents ou d'adultes ne respectant pas la discipline du lieu.

Article 19 - Toute structure entrant à la ludothèque s'engage à se conformer au présent règlement.

Ce présent règlement a été adopté par délibération du Conseil communautaire le 28 mai 2018.

CATALOGUE LES JEUX DE REGLE

JEUX DE LANGUE

BOGGLE JUNIOR



Ref : Rlang00028

REGLE : Retrouver le bon mot de 3 lettres suivant la carte image, ou autre façon plus difficile mot de 4 lettres sans modèle. Se joue avec des dés lettres.

A partir de 3 ans

De 1 à 2 joueurs

MON PREMIER SCRABBLE



Ref : Rlang00037

REGLE : Apprentissage de l'orthographe, découvrir les mots en jouant

A partir de 4 ans

De 1 à plusieurs joueurs

MES BOITES A MOTS



Réf. : Rlang00048

REGLE : Essayer de retrouver le mot qui va avec l'image. Début de la lecture en jouant.

A partir de 4 ans

D'un à plusieurs joueurs

SCRABBLE JUNIOR



Réf. : Rlang00075

REGLE : 2 jeux évolutifs pour grandir. Un premier jeu avec les mots et dessins pour les plus petits et un autre jeu où il faut trouver les mots...

A partir de 5 ans

De 2 à 4 joueurs

LA MAISON DES MOTS



Réf. : Rlang00130

REGLE : La maison des mots n'est pas une maison ordinaire elle cache une très originale méthode pour déchiffrer les mots...

A partir de 4 ans

De 1 à 4 joueurs

COMPOSIO



Ref : Rlang00181

REGLE : Composer le dernier mot de la manche en ayant su composer avec les lettres de son adversaire. La partie se joue en 12 manches.

A partir de 10 ans

De 2 à 4 joueurs

PICTIONARY



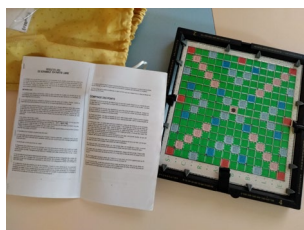
Ref : Rlang00201

REGLE : Le but est de faire deviner un mot à l'aide d'un dessin. Jeu d'ambiance et d'équipes

A partir de 8 ans

De 2 à plusieurs équipes

SCRABBLE DE VOYAGE



Ref : Rlang00203

REGLE : Jeu de lettres où le but est de cumuler des points en trouvant des mots...

A partir de 8 ans

De 2 à 4 joueurs

GET A LETTER



Ref : Rlang00224

REGLE : Jeu de lettres il faut en 90 sec. Trouver le maximum de mots se rapprochant du mot de la carte tirée.

A partir de 10 ans

De 2 à 10 joueurs

DJAM



Ref : Rlang00263

REGLE : De la réflexion, des lettres et de la rapidité. Trouver des mots avec thème ou pas... Jeu d'ambiance

A partir de 8 ans

De 2 à 8 joueurs

SCATTERGORIES



Ref : Rlang00353

REGLE : marquer le maximum de points en trouvant le plus rapidement possible 12 mots de catégories différentes commençant par la même lettre.

A partir de 10 ans

De 2 à 6 joueurs

STORY CUBES



Ref : Rlang00400

REGLE : lancer les 9 cubes puis commencez par « il était une fois... » imaginer une histoire se référant aux 9 symboles des cubes...

A partir de 6 ans

De 1 à 12 joueurs

ANAGRAMME



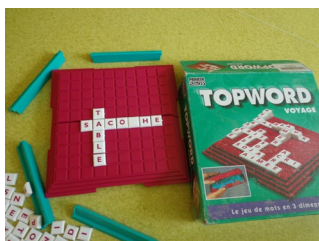
Ref : Rlang00401

REGLE : Trouver le plus rapidement possible les anagrammes. Se joue aussi en équipes

A partir de 12 ans

De 2, 4 ou 6 joueurs

TOPWORD



Ref : Rlang00509

REGLE : Formez des mots horizontalement ou verticalement sur le plateau de jeu ? chacun à son tour.

A partir de 12 ans

De 2 à 4 joueurs

BOGGLE



Ref : Rlang00602

REGLE : Secouer la boîte et trouver le maximum de mots...

A partir de 6 ans

De 1 à plusieurs joueurs

VOCAMOTS



Ref : Rlang00643

REGLE : Trouver le code du coffre-fort grâce aux cartes comportant des illustrations...

A partir de 5 ans

De 2 à 4 joueurs

PICTIONARY



Ref : Rlang00649

REGLE : trouvez les mots par les dessins. Se joue en équipe.

A partir de 12 ans

De 3 à 16 joueurs

DEMONIAK



Ref : Rlang00658

REGLE : Des mots, de la niaque et de l'ambiance. Jeu où tout est permis, trouver un mot en rapport avec le thème et soyer le premier à sonner la cloche... pour pouvoir le placer. Plus le mot est long plus il rapporte de points.

A partir de 8 ans

De 2 à 6 joueurs

TIC TAC BOUM



Ref : Rlang00690

REGLE : Des mots à trouver, une bombe qui va éclater ! Jeux d'ambiance.

A partir de 8 ans

De 2 à 12 joueurs

SCABBLE JUNIOR



Réf. : Rlang00691

REGLE : Jouer avec les lettres, 2 jeux évolutifs pour grandir... 2 plateaux différents

A partir de 5 ans

De 2 à 4 joueurs

SCABBLE JUNIOR 2



Réf. : Rlang00748

REGLE : Jouer avec les lettres, 2 jeux évolutifs pour grandir... 2 plateaux différents

A partir de 5 ans

De 2 à 4 joueurs

JEUX DE LETTRES



Réf. : Rlang00792

REGLE : Ensemble de jeux : mots croisés, mots cachés, mots codés...

A partir de 5 ans

De 1 à 4 joueurs

LES LETTRES



Réf. : Rlang00817

REGLE : Les enfants assemblent les cartes images et lettres pour apprendre l'alphabet en jouant.

A partir de 4 ans

De 1 à 2 joueurs